

CONFÉRENCES

- **Jocelyne BOREL-KUHNER**
Docteur, Praticien à l'Hôpital Simone Veil et Yogathérapeute
« *La douleur en yoga* »
- **Christelle GUERRINI**
Conférencière et intervenante dans le mieux être
« *Yoga en entreprise* »
- **Anne SUDRE**
Responsable de l'unité de la conservation chez Maison de Chateaubriand
« *La représentation de la nature dans l'art de l'Inde ancienne* »
- **Swami Yogananda SARASVATI**
« *La méditation à la lumière des textes védantiques* »

PRATIQUES

- Monique BIHAN
- Jocelyne BOREL KUHNER
- Marie-Hélène CORLAIX
- Jean-Paul GOLDSCHMIDT
- Brigitte Anne NEVEUX

ATELIERS

- **Atelier 1** : Jeannette VAN ISEGHEM, Sandra PEPINO - Anorexie
- **Atelier 2** : Marie-Hélène CORLAIX, Monique BIHAN - Ehpad
- **Atelier 3** : Lolita COURSIERE, Emilie VERNE - Handicap
- **Atelier 4** : Dominique BAUDRY - Prison
- **Atelier 5** : Laura PINGEOT - Oncologie

PROGRAMME

Sous la direction de la Présidente **Mme Brigitte Anne Neveux**, ce stage de spécialisation se déroulera **du jeudi 28 au 31 mars 2019**. Il a comme objectif d'approfondir les connaissances et compétences personnelles des participants dans les domaines de la pratique du yoga, ainsi que de la philosophie et la culture indienne. Il abordera plusieurs thématiques dont l'anorexie, le milieu carcéral, le handicap, l'oncologie et l'EHPAD.

Au cours de ce stage alterneront des conférences dispensées par divers intervenants, des séances de pratique de Hatha Yoga spécialisées et classiques. Elles seront conduites par des enseignants d'expérience reconnue. Des plages horaires seront consacrées à des ateliers d'échanges.



PROGRAMME JOURNALIER INDICATIF



06h30 : Pratique posturale
08h00 : Pause / Petit-déjeuner
09h00 : Atelier
10h30 : Pratique
12h30 : Pause / Déjeuner
14h00 : Atelier
15h30 : Conférence
17h30 : Pratique
19h30 : Dîner
20h30 : Libre / Soirée culturelle

SOIRÉE CULTURELLE
Vendredi 29 mars à 20h30
Projection film Dakini
de Dechen RODER

Ce programme est non contractuel. Ce programme peut-être sujet à des modifications. Le détail journalier sera communiqué sur le lieu de stage.

CONDITIONS GÉNÉRALES

- **INSCRIPTION AU STAGE**
Date limite d'inscription : **Vendredi 15 février 2019**
Après cette date et au plus tard le **15 février 2019**, consulter le secrétariat de la FFHY. Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée.
- Règlement à l'inscription
(à l'ordre de la FFHY)

300 € pour les adhérents
332 € pour les non adhérents
- **RÉSERVATION DE L'HÉBERGEMENT**
Procéder au règlement de **395 €** en appartement seul, **345 €** en appartement double et **245 €** en appartement triple. Possibilité de payer par chèque à l'ordre de la FFHY ou par virement bancaire (voir n° IBAN sur le bulletin d'inscription).
- **ANNULATION DE PARTICIPATION / DÉSISTEMENT**

Toute annulation de participation au stage et à l'hébergement doit être faite par écrit et uniquement au secrétariat de la FFHY.

Stage : pour toute annulation/désistement avant le 15 février 2019 la somme de 32 € sera retenue comme frais administratifs de dossier, le reste du montant versé, soit 268 € sera remboursé. En cas d'annulation après le 15 septembre 2019, le remboursement sera de 50% de la somme versée (150 €). Aucune dérogation ne sera accordée.

Hébergement : en cas d'annulation après le 15 février 2019, aucun remboursement ne sera effectué et le règlement sera conservé intégralement pour l'indemnisation de l'hébergeur par la FFHY.

Remarque : Les personnes domiciliées à l'étranger peuvent effectuer leur règlement par virement européen SEPA.

- **RGPD**
Les informations demandées dans le bulletin d'inscription sont indispensables pour la bonne organisation du stage et pour la gestion interne de la FFHY.
En aucun cas, elles ne seront communiquées à des tiers.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

LIEU ET ADRESSE DU STAGE

Villa Bellagio Amboise
115, route de Civray de Touraine
37400 Amboise
☎ 02 47 30 07 00



DATES ET HORAIRES

Accueil des participants le **jeudi 28 mars à partir de 10h**
Ouverture du stage le **jeudi 28 mars à 14h30**
Fermeture du stage le **dimanche 31 mars à 11h00**

FRAIS DE SCOLARITÉ

Les frais de scolarité du stage comprennent l'accès à toutes les conférences, séances de pratique et lieux d'accueil (Règlement par chèque ou par virement)
Participation au stage : **300 €**
Participation au stage / non-adhérent : **332 €**

HÉBERGEMENT

Les frais d'hébergement comprennent : la chambre, les repas en demi pension (petit-déjeuner/déjeuner) - le linge de toilette est fourni.
(Règlement par chèque à l'ordre de la FFHY ou par virement)
Hébergement : **395 € / appartement seul, 345 €/ appartement double, 245 € en appartement triple**

RESTAURATION

La restauration est assurée par Villa Bellagio : forfait dîner 105 € (3 dîners)

INSCRIPTION : voir bulletin ci-joint

ACCÈS

En train : Gare d'Amboise, Gare de St Pierre des Corps, Gare de Tours

En voiture : Autoroute A10 et A85 puis D31

Depuis la Gare de de St Pierre des Corps, suivre l'avenue Jacques Duclos D140 et D31 en direction de route de Civray de Touraine/D81 à Amboise. Continuer sur la route de Civray de Touraine/81 jusqu'au numéro 115



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE Hatha Yoga

Inscription

7 rue de Plaisance
75014 Paris

☎ 01 45 44 02 59 ✉ camille.simsek@ffhy.fr



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE Hatha Yoga

Fondée par Shri Mahesh
« L'enseignement du yoga traditionnel »



« **PUBLIC PARTICULIER** »
du 28 au 31 mars 2019
Amboise (37)

Brochure et bulletin téléchargeables sur :
www.ff-hatha-yoga.com

Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de Police de Paris sous le n° W751014265.
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11 75 44664 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
SIRET : 30214866300032 - Code NAF : 9499Z